

ANNEXES

Annexe 1 : Exemples de panneaux explicatifs intégrés sur les sites ayant accueillis des travaux.....	3
Annexe 2 : Extrait du numéro 21 de « L'inf'eau du bassin de la Vouge » de septembre 2009	4
Annexe 3 : Listing des acteurs consultés à travers le questionnaire électronique	6
Annexe 4 : Listing des acteurs rencontrés en entretien en vis-à-vis.....	8
Annexe 5 : Questionnaire type de l'enquête	10
Annexe 6 : Répartition des actions par grandes thématiques et par objectifs initiaux.....	22

VERSION PROVISOIRE

ANNEXES 1 et 2 :

Extraits de moyens de communication
développés par le Syndicat

VERSION PROVISOIRE

Annexe 1 : Exemples de panneaux explicatifs intégrés sur les sites ayant accueillis des travaux




Restauration de la continuité biologique et sédimentaire sur la Vouge à Villebichot

il y a quelques décennies ...

Depuis les temps les plus reculés, le lavage domestique du linge est effectué à un point d'eau, le plus souvent un lavoir aménagé par la municipalité [comme ici]. A partir des années 60, la machine à laver le linge devient rapidement l'outil indispensable dans chaque foyer, mettant fin à une véritable corvée. Témoin de la vie d'autrefois, le lavoir de Villebichot demeure un élément du patrimoine rural à préserver.

le fonctionnement ...

L'alimentation en eau du lavoir est assurée par la juxtaposition de quatre vannes manœuvrables. En position basse, celles-ci rehaussent artificiellement le niveau d'eau de la Vouge à l'amont de l'ouvrage ce qui permet son acheminement jusqu'au lavoir par le biais d'une conduite souterraine.

un habitat naturel menacé ...

Suite à l'avènement de la machine à laver, le lavoir de Villebichot ne revêt plus la même importance que par le passé. Ainsi, durant plusieurs décennies, le vannage associé fut maintenu le plus clair du temps en position basse, provoquant ainsi une discontinuité biologique et sédimentaire au droit de l'ouvrage. En effet, lorsque l'on augmente artificiellement le niveau d'eau d'une rivière par un barrage, le débit ne change pas, c'est la vitesse d'écoulement qui diminue. Cette baisse de vitesse perturbe le fonctionnement de la rivière : augmentation de la température de l'eau, eutrophisation (prolifération des algues), colmatage des fonds (envasement), diminution de la capacité d'autoépuration du cours d'eau, baisse de la teneur en

oxygène, destruction des habitats, ... Couplées à une dégradation généralisée de la qualité de l'eau, les conséquences sur la vie aquatique sont nombreuses et engendrent notamment la raréfaction d'espèces sensibles comme la truite et le chabot.

objectifs de l'action menée ...

Depuis 2008, le Syndicat du Bassin versant de la Vouge, en collaboration avec la commune de Villebichot et en concertation avec les usagers locaux (société de pêche, profession agricole, ...), a souhaité mettre en œuvre une gestion différenciée du vannage de manière à restaurer une meilleure fonctionnalité de la rivière. Ainsi, les vannes sont maintenues en position haute 8 mois de l'année d'octobre à mai inclus. Cette configuration du vannage rétablit des conditions d'écoulement plus naturelles, la libre circulation des espèces aquatiques et limite l'envasement à l'amont de l'ouvrage. Durant les 4 autres mois, période estivale souvent la plus difficile pour la faune aquacole (faible débit, température de l'eau élevée, ...), les vannes sont abaissées et le Débit Biologique de 50 l/s a été instauré afin d'assurer un transport sédimentaire et un débit minimum nécessaires au maintien d'une vie aquatique.



Le vannage avant ouverture en juin 2007




Rédaction SBV - 21220 GEVREY-CHAMBERTIN




Restauration de la zone humide de la Noire-Potte

Qu'est-ce qu'une zone humide ?

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 définit les zones humides comme « les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

Avec seulement 901 ha, les zones humides du bassin versant de la Vouge ne représentent plus aujourd'hui que 2 % du territoire (42800 ha).

La zone humide de la Noire-Potte

Parmi ces zones humides relictuelles, celle de la Noire-Potte (91.2 ha) située sur les communes d'Aiserey, d'Izeure et de Bessey-lès-Cîteaux témoigne d'une importante mosaïque d'habitats typiques de la dynamique naturelle de l'aunaie-frénaie (prairies, mégaphorbiaies, cariçaiques, ...).

En 2012, le SBV a eu l'opportunité d'acquérir plusieurs parcelles au sein de la zone pour une surface de 7.7 ha avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et de la Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône.

Le plan de gestion « Milieux forestiers et zones humides de la Noire-Potte », réalisé par le Syndicat du Bassin versant de la Vouge, présente une cartographie des habitats, une définition de la valeur patrimoniale des habitats et des espèces, ainsi qu'une hiérarchisation des mesures à mettre en place pour restaurer le site.

Objectif de l'action ...

Conformément au plan de gestion du site, les premiers travaux de restauration des habitats ont été mis en œuvre sur la propriété syndicale dès 2013 avec le soutien financier du Conseil Régional de Bourgogne. Ils ont consistés à maintenir les milieux ouverts pour favoriser la flore caractéristique de ce type d'habitat sensible. Suite à l'exploitation de la peupleraie, les grumes ont donc été débarquées par traction équine et le fauchage avec exportation des résidus réalisé avec du matériel équipé de pneumatiques basse pression hors période de floraison.



Euphorbe des marais



Débardage le 6 septembre 2013





Rédaction août 2015
SBV - 21220 GEVREY-CHAMBERTIN

Annexe 2 : Extrait du numéro 21 de « L'inf'eau du bassin de la Vouge » de septembre 2009

 Syndicat du Bassin versant de la Vouge	La lettre d'inf'eau du SAGE de la VOUGE Septembre 2009 – N°21 Courrier électronique : rongean@worldonline.fr Site Internet : www.bassinvouge.com	 Commission Locale de l'Eau du Bassin de la Vouge
--	---	--

LE CONTRAT DE BASSIN

Une signature réussie !!

Le 17 juillet 2009, est devenu l'une des dates marquantes de la vie du bassin versant de la Vouge.

A cette occasion, en présence de Madame JUSTON, Secrétaire Générale de la Préfecture de Côte d'Or, de Messieurs PATRIAT et SAUVADET, Présidents du Conseil Régional de Bourgogne et du Conseil Général de Côte d'Or, de Messieurs CHAMBRETTE et PIALAT, respectivement Président de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or et Directeur de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et enfin de Monsieur VACHET, Président du Comité de Rivières, a été paraphé le contrat de bassin Vouge (2009-2013).



Par leurs présences à cette cérémonie, chacun a souhaité marqué symboliquement son profond attachement à la démarche de restauration de la qualité des eaux du bassin lancée voici 15 ans.

M. PIALAT, a notamment rappelé que lorsqu'il était en poste à la DIREN Bourgogne au début des années 90, le bassin de la Vouge était considéré par ses services comme très dégradé. A ce moment il lui semblait improbable que des actions d'envergure, cohérentes et coordonnées de sauvegarde de l'environnement sur tout le territoire du périmètre de la Vouge, soit mises en œuvres. Il a souligné que celles-ci n'auraient put être lancées sans la volonté farouche de quelques élus « pionniers ». Il a rendu ainsi hommage au travail de longue haleine de Madame FRIOUD et de Messieurs CARRAZ et LE GRAND.

Comité de rédaction et conception : CLE Vouge

Crédit photographique : SBV

Avec l'appui de l'Agence de l'Eau RM et C et du Conseil Régional de Bourgogne

Messieurs PATRIAT et SAUVADET ont assuré que les collectivités, dont ils ont la charge, seraient des appuis techniques et financiers sans faille dans toutes les actions programmées dans le contrat de bassin.

Monsieur CHAMBRETTE, quant à lui, a souligné que la profession agricole [et viticole] a pleinement pris conscience, depuis quelques années, des enjeux liés à la sauvegarde du patrimoine. Au nom de la Chambre d'Agriculture, il s'est engagé à ce que toutes les actions programmées dans le contrat soient mises en œuvre, dans les meilleurs délais, par les agriculteurs et les viticulteurs.

Monsieur VACHET, a rappelé que la signature est le fruit d'un travail des services techniques du SBV mais surtout et essentiellement le fruit d'une volonté des élus et acteurs du bassin de retrouver un territoire agréable. Si près de 26 000 000 € doivent être engagés dans les cinq prochaines années, pour lesquels le Conseil Régional, le Conseil Général et l'Agence de l'Eau amèneront 51% du financement, cela doit nécessairement se traduire par des résultats concrets et visibles sur le terrain. Le Président a expliqué que le territoire du bassin de la Vouge, après une première phase de travail qui a essentiellement consisté à mettre en place des outils de concertation et d'échanges [SAGE], rentre dans une seconde phase qui doit concrètement traduire les décisions prises au cours des années précédentes. La montagne est haute mais peut être vaincue par une volonté commune de la gravir.

En conclusion de cette matinée, par la voix de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture, Monsieur le Préfet a souligné l'immense travail réalisé sur le territoire de la Vouge. Elle a énuméré toutes les actions qui ont été lancées et surtout mises en œuvre. Encore aujourd'hui, le bassin versant de la Vouge est en Côte d'Or et en Bourgogne le seul à avoir sa propre « loi » [le SAGE], un syndicat unique [le SBV] et un outil financier [le contrat]. Une fois encore, le petit territoire, qu'est le bassin versant de la Vouge, est la locomotive environnementale de notre région.

Pour plus d'informations : www.bassinvouge.com - Rubrique Contrat

Une question, un message, ... Contactez : N. BOILLIN

Tél : 03-80-51-83-23

ANNEXES 3 et 4 :

Listings
des acteurs et partenaires enquêtés

VERSION PROVISOIRE

Annexe 3 : Listing des acteurs consultés à travers le questionnaire électronique

Structures	Acteurs	Fonctions
Agencourt	M. SEGUIN	Mairie
Aiserey	M. TREMOULET	Mairie
Argilly	M. COBOS	Mairie
Aubigny-en-Plaine	M. DINET	Maire
Barges	M. DALLER	Maire
Bessey-les-Cîteaux	M. MORELLE	Maire
Boncourt-le-Bois	Mme GAUTHEY	Maire
Bonnencontre	M. PERRIN	Maire
Brazev-en-Plaine	M. DELEPAU - M. FEVRE	Maire – Adjoint au Maire
Bretenière	M. BRUYERE	Maire
Broin	Mme HUGOT	Maire
Broindon	M. BOBROWSKI	Maire
Chamboeuf	M. BROCHOT	Maire
Chambolle-Musigny	M. MARQUET	Maire
Charey-sur-Saône	M. DOISNEAU	Maire
Chenôve	M. ESMONIN	Maire
Corcelles-les-Cîteaux	M. FONTAINE	Maire
Corcelles-les-Monts	M. ORSOLA	Maire
Couchey	M. CARRE	Maire
Curley	M. PERSONNIER	Maire
Echigey	M. SAUVAIN	Maire
Epernay-sous-Gevrey	M. ARMBRUSTER	Maire
Esbarres	Mme SIRUGUE	Maire
Fénavy	Mme LUCISANO	Maire
Fixin	M. ARZUR	Maire
Flavignerot	M. DUBUET	Maire
Gerland	M. GUILLEMARD	Maire
Gevrey-Chambertin	M. MOYNE	Maire
Gilly-les-Cîteaux	M. DANIEL	Maire
Izeure	Mme BAUDRON	Maire
Longecourt-en-Plaine	M. BAUDRON	Maire
Longvic	M. ALMEIDA	Maire
Magny-les-Aubigny	M. MARPEAUX	Maire
Marliens	M. FERREUX	Maire
Marsannay-la-Côte	M. VERPILLOT	Maire
Montot	Mme BEAUNEE	Maire

Morey-Saint-Denis	M. TARDY	Maire
Noiron-sous-Gevrey	Mme GUILLEMAUD	Maire
Ouges	M. GIRARD	Maire
Perrigny-les-Dijon	M. BAUDEMONT	Maire
Reulle Vergy	Mme DETOT	Maire
Saint-Bernard	Mme MONIER - M. CASSIERE	Maire - Ancien maire
Saint-Nicolas-les-Cîteaux	Mme ZITO	Maire
Saint-Usage	M. GANEE	Maire
Saulon-la-Chapelle	M. BORTOT	Maire
Saulon-la-Rue	M. GARNERET	Maire
Savouges	Mme VENTARD	Maire
Tart-l'Abbaye	M. JOLIET	Maire
Tart-le-Haut	M. BAUCHET	Maire
Thorey-en-Plaine	M. BRACHOTTE	Maire
Villebichot	M. GRAPPIN	Maire
Vougeot	M. CHARLES	Maire
C.C. Gevrey-Chambertin	M. LUCAND	Président
C.C. Pays de Nuits-Saint-Georges	M. CARTRON	Président
C.C. Plaine Dijonnaise	M. SAUVAIN	Président
C.C. Rives de Saône	M. SOLLER	Président
C.C. Sud Dijonnais	M. DALLER	Vice-Président
Agence Régionale de Santé	Mme GERDOLLE	
Base Aérienne Guynemer – DIJON AIR	Commandant	
Conseil Départemental 21	M. THOMAS - M. SAHNOUNE	Vice-Président - Chef de service
Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté	M. WOYNAROSKI	Conseiller Régional
Préfecture de Côte d'Or	Mme MORI	
Syndicat Bassin versant de la Vouge	M. GELIN	Vice-Président
AAPPMA Arc-en-Ciel de Nuits-Saint-Georges	M. GAMET	Président
AAPPMA La Gaule de Belle Défense	M. PACOU	Président
AAPPMA La Saulonnaise	M. DOREY	Président
Association « Sur les traces du passé »	Mme HUDELLOT	Présidente
ASA Saulon-la-Chapelle	M. ALLEXANT	Président
CARPEN 21	M. CHAFFONGEAND	
SNCF	Mme DORBANI - M. VERDENET	SNCF Réseau – SNCF mobilité
UDFP	M. CELLIER	Président
UFC 21	M. POUETTE	Président
UNICEM	M. RIVA	
Veolia	M. VADUREL	
VNF	M. HERR	

Abbaye de Cîteaux	M. COLIN	Riverain
Moulin des Étangs	M. DAMIDOT - M. VINCENOT	Propriétaires
Moulin Don	M. CHERVET	Propriétaire
Moulin Rameau	M. KERBAUL	Propriétaire
Moulin Salbreux	M. LAMPIN	Propriétaire

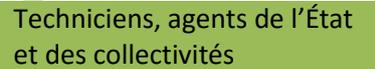
Légende :

 Membres du Comité de Rivière
C.C. : Communauté de Communes

Annexe 4 : Listing des acteurs rencontrés en entretien en vis-à-vis

Légende du tableau page suivante :

Code couleurs (fonction principale envers le Contrat de Bassin Vouge) :

 Élus et délégués du SBV	Élus	 Techniciens, agents de l'État et des collectivités	 Financeurs
---	------	---	--

(1) Questionnaire complété en ligne

(2) Enquête proposée à partir du questionnaire en ligne

C.C. : Communauté de Communes

SIE : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement

SBV : Syndicat Bassin versant de la Vouge

Acteurs (40)	Structures	Dates	Type d'entretien
M. COLLARDOT (Président)	1 SBV	29 mars	Individuel
M. GIRARD			Collectif
Mme VALENTIN	2 Grand Dijon	15 avril	Prise de poste après la fin du Contrat : Commentaires retenus pour l'étape prospective
Mme AUGUSTE	2 Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté	18 avril	Individuel
M. WEROCHOWSKI			(1)
M. FERREUX (Président)	2 SIE de la Râcle	18 avril	Collectif
M. BERTHIOT (ex-Président)			
M. POULLOT	1 C.C. du Sud Dijonnais - Président SBV - Membre du bureau	19 avril	Individuel
M. ROLIN (Président)	1 SIE de la Région de Seurre	19 avril	Individuel
M. ROUANET	1 C.C. de Gevrey-Chambertin	20 avril	Individuel
Mme MOUCADEAU			Collectif
Mr CHARTON	4 DDT 21	20 avril	(1)
Mr DENUIT			(1)
Mme BATAILLE			(1)
M. VACHET (ex-Président)	1 SBV	21 avril	Individuel
M. VALENTIN	1 Inter CLE	21 avril	Individuel
M. BOILLIN	1 SBV – Directeur et Animateur SAGE	22 avril	Individuel
M. COQUILLET (ex-élu)	1 Chambre Agriculture 21	25 avril	Individuel
M. REMY	2 C.C. Gevrey-Chambertin - Vice-Président SBV - 1 ^{er} Vice-Président	25 avril	Individuel
M. ROBERT (ex-Président)	C.C. Gevrey-Chambertin		(2)
Mme L'HUILLIER			Collectif
M. NADOBNY	3 Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	28 avril	(1)
M. ROSSI			Collectif
M. COUASNE			Collectif
M. SONVICO (Président)	2 Fédération de Côte d'Or pour la Pêche et la protection du Milieu Aquatique	29 avril	Début de mandat après la fin du Contrat : Commentaires retenus pour l'étape prospective
M. MARACHE	2 Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques	2 mai	Individuel
Mme BORDERELLE			(2)
M. LANIER	1 SBV – animateur du Contrat	2 mai	Individuel
M. CLAUDET-BOURGEOIS	2 Établissement Public Territorial de Bassin Saône Doubs	3 mai	Individuel
Mme COINT (Présidente)			(2)
M. PHILIPPE	1 DREAL de Bourgogne	4 mai	Individuel
Mme FIABANE			Individuel
M. SERAFIN (ex-élu dédié à l'assainissement)	2 C.C. Pays de Nuits-Saint-Georges	4 avril	(2)
M. CHEVALLIER	1 SIE de Vosne-Romanée - Président SBV – Vice-Président	11 mai	Individuel
Mme RABIER	1 Chambre d'Agriculture 21 / Viticulture	13 mai	Collectif
Mme FAIVRE			Collectif
Mme DUCELLIER	3 Chambre d'Agriculture 21 / Agriculture	13 mai	(2)
Mme HERMANT			(2)
M. HOUEE (Président)	2 SIE de Brazey en Plaine	24 mai	Collectif
M. MENU (ex-Président)			

ANNEXE 5 :

Questionnaire type de l'enquête

VERSION PROVISOIRE

Le Contrat de Bassin Vouge : l'heure du bilan

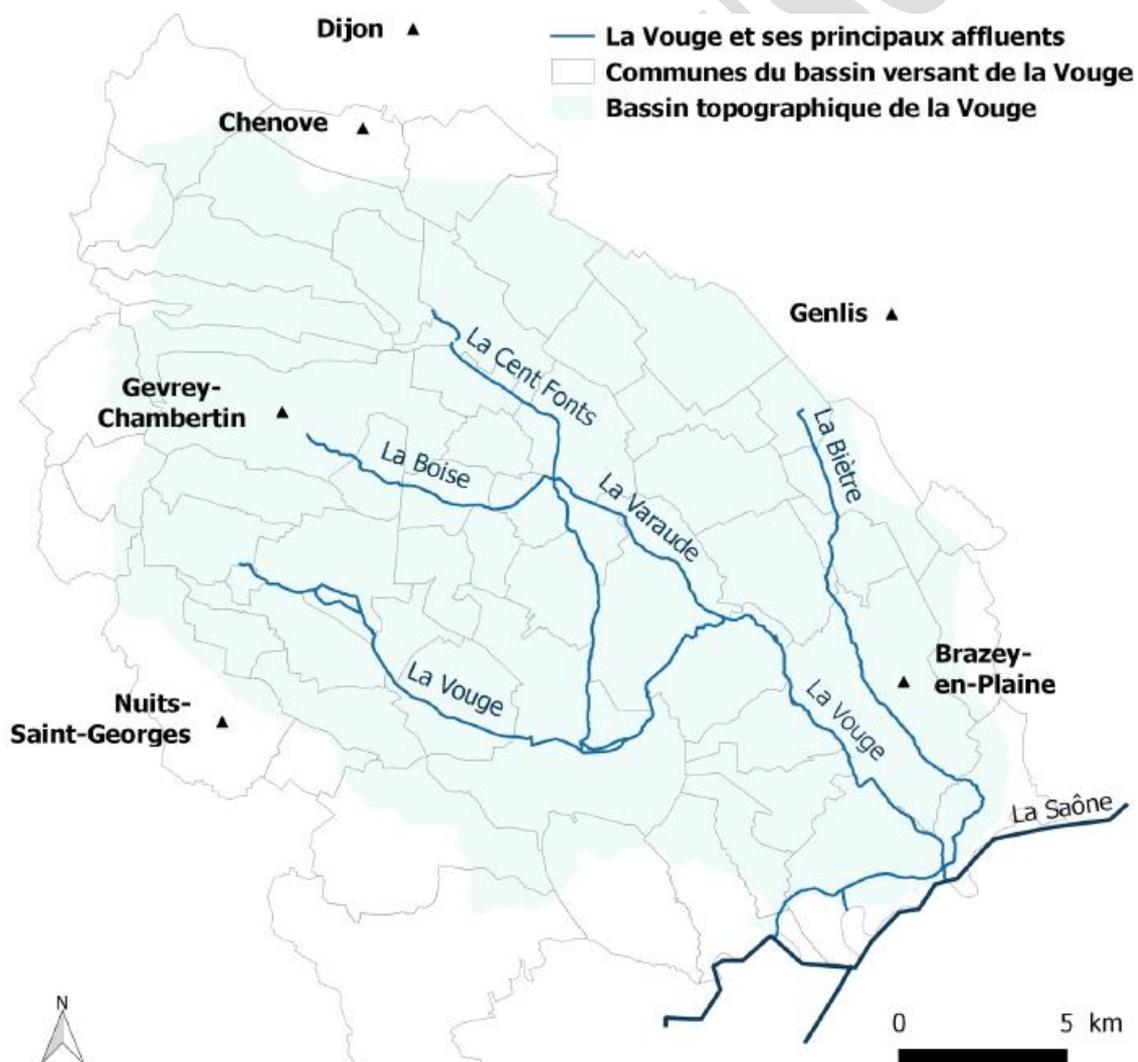
Un Contrat de Rivière, ici nommé Contrat de Bassin Vouge, est un outil technique et financier signé entre les partenaires concernés.

Un tel programme vise à proposer aux acteurs locaux des actions volontaires et concertées, engagées sur 5 ans.

Clôturé depuis Juillet 2014, il convient désormais de dresser un bilan du Contrat de Bassin Vouge.

Pour plus d'informations : http://www.bassinvouge.com/contrat_bassin.html

***Réponse obligatoire**



Vers la continuité d'une gestion cohérente et concertée...

...de la ressource en eau et des milieux aquatiques



DEVENEZ ACTEUR DU BASSIN VERSANT DE LA VOUGE

Réponses ANONYMES et traitées par un membre indépendant

Partie 1 : Généralités

1. À quel(s) titre(s) êtes-vous interrogé ? *

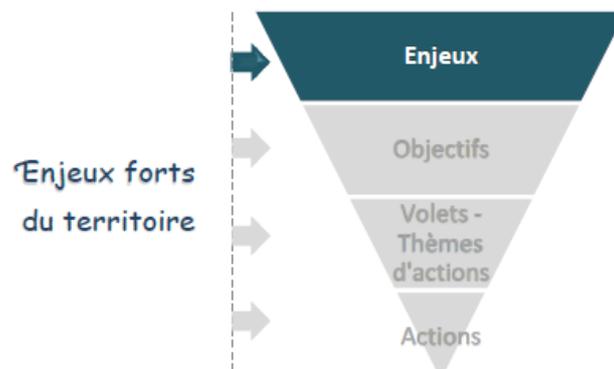
- plusieurs réponses possibles -

- Élu / Élu délégué
- Technicien (État, Collectivité, ...)
- Maître d'œuvre
- Financier
- Propriétaire foncier / de moulin
- Usager / Riverain
- Autre :

2. Connaissez-vous le territoire de la Vouge et ses affluents (Bièvre, Cent Fonts, Varaude, ...) ? *

- Oui
- Non

⇒ Si "non", fin du questionnaire



3. Selon vous, quels sont les principaux enjeux existants sur le territoire ? *

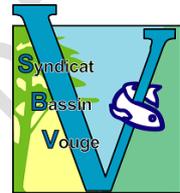
- plusieurs réponses possibles –

- Améliorer la qualité des cours d'eau
- Sécuriser la ressource en eau potable
- Limiter / Concilier les usages de l'eau
- Limite le risque inondation / Préserver les biens et les personnes
- Maîtriser l'urbanisme
- Préserver / Améliorer les milieux associés aux cours d'eau
- Sensibiliser / Fédérer les acteurs autour de la thématique « eau »
- Autre :

4. Connaissez-vous le Syndicat du Bassin versant de la Vouge ? *

- ci-contre le logo du Syndicat –

- Oui
- Non



Partie 2 : Connaissances générales

5. Connaissez-vous le Contrat de Bassin Vouge ? *

- Oui
- Non

⇒ Si "non" à la question 5

Auriez-vous souhaité être informé de la mise en œuvre de ce Contrat ?

- Oui
- Non

⇒ Continuer avec la question 6

⇒ Si "oui" à la question 5

Comment en avez-vous eu connaissance ? *

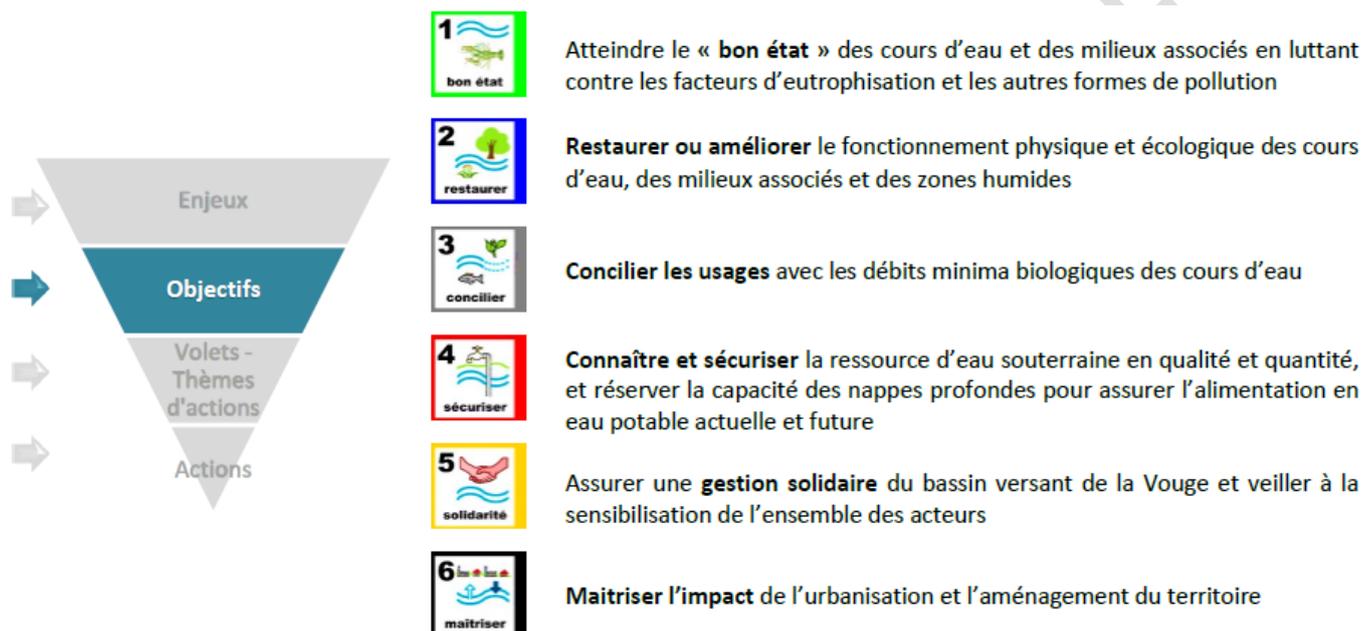
- plusieurs réponses possibles –

- Vous avez été contacté par la structure porteuse
- Vous avez reçu des documents concernant le Contrat de Bassin Vouge
- Vous avez lu des articles de presse ou visionné des médias spécifiques (sites Internet, ...)
- Par le bouche à oreille
- Autre :

Lors de l'élaboration du Contrat de Bassin Vouge, quelles étaient vos attentes / les attentes de votre structure ?

- relations avec certains partenaires, obtentions de subventions, mise en valeur du paysage, ... –

Objectifs initiaux du Contrat de Bassin Vouge 2009-2014

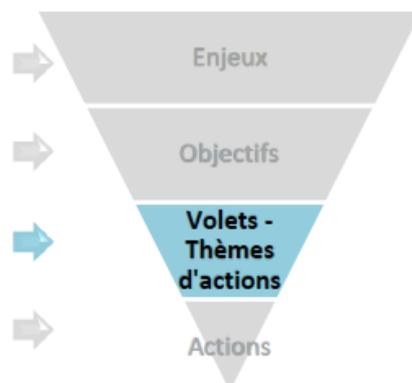


6. Lors de l'élaboration du Contrat du Bassin Vouge, les objectifs initiaux vous semblaient-ils pertinents et adaptés aux enjeux du territoire ? *

- objectifs initiaux déclinés dans le tableau ci-dessus –

	Oui	Partiellement	Non	Ne se prononce pas
Objectif 1	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Objectif 2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Objectif 3	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Objectif 4	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Objectif 5	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Objectif 6	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Globalement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Thématiques d'actions par volets du Contrat de Bassin Vouge

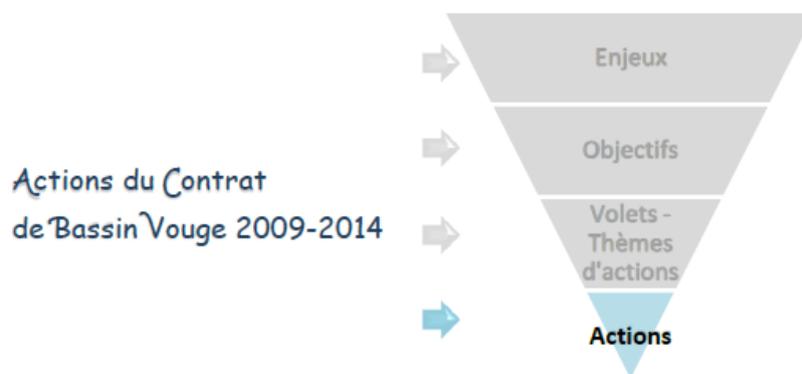


Volet du Contrat	Thème du Contrat
Volet A Cours d'eau	Restaurer le lit mineur des cours d'eau
	Préserver l'espace de liberté des rivières
	Gérer les inondations
	Préserver les zones humides
	Restaurer la biodiversité
Volet B Nappes	Sécuriser les ressources destinées à l'alimentation à l'eau potable
	Préserver la nappe de Dijon Sud
Volet C Assainissement	Réaliser les zonages d'assainissement
	Mettre en conformité les systèmes d'assainissement non collectif
	Mettre en conformité les systèmes d'assainissement collectif
Volet D Agronomie	Réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides
	Maîtriser l'impact des fertilisations
	Ressources de substitution pour les prélèvements agricoles
	Maîtriser l'impact des activités vitivinicoles
Volet E Aménagement	Maîtrise des eaux pluviales
	Réhabiliter les décharges
	Prendre en compte les risques dans les projets de développement
	Gérer les verrous hydrauliques
Réduire les pollutions d'origine industrielle	
Volet F Observatoire	
Volet G Animation	

7. Lors de l'élaboration de ce Contrat, les thématiques prévues vous semblaient-elles cohérentes avec les enjeux du territoire et les objectifs fixés ? *

- thématiques des actions décrites par volets dans le tableau ci-dessus -

	Oui	Partiellement	Non	Ne se prononce pas
Volet Cours d'eau	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Volet Nappes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Volet Assainissement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Volet Agronomie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Volet Aménagement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Volet Observatoire - Animation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Globalement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



8. Connaissez-vous les actions prévues dans ce Contrat ? *

- Oui
- Partiellement
- Non
- Ne se prononce pas

⇒ Si "non", continuer avec la question 10

9. Concernant les actions réalisées ou engagées au cours de ce Contrat, pensez-vous qu'elles seront efficaces sur le long terme ? *

	Oui	Partiellement	Non	Ne se prononce pas
Volet Cours d'eau	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Volet Nappes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Volet Assainissement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Volet Agronomie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Volet Aménagement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Volet Observatoire - Animation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Globalement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Partie 3 : Niveau d'appropriation et d'adhésion

10. Pensez-vous être concerné(e) par le Contrat de Bassin Vouge ? *

- Oui
- Partiellement
- Non
- Ne se prononce pas

11. Vous / votre structure êtes engagé(e) dans une démarche active au sein de la procédure du Contrat... *

- Oui
- Partiellement
- Non

⇒ Si "non", continuer avec la question 12

De quel ordre a été votre contribution, ou celle de votre structure, au sein de la procédure du Contrat ? *

- plusieurs réponses possibles -

- Maître d'ouvrage
- Partenariat financier
- Appui technique / Participation aux actions
- Participation à une (plusieurs) instance(s) de pilotage
- Autre :

12. Comment estimez-vous que votre structure ou vous-même avez été sollicité(e) et concerté(e) *

	Trop	Suffisamment	Pas suffisamment	Pas du tout	Ne sais pas
...lors de l'élaboration du Contrat ?	<input type="radio"/>				
...durant la mise en œuvre des actions ?	<input type="radio"/>				
...lors des prises de décisions ?	<input type="radio"/>				

13. Selon vous, quels sont les partenaires ou acteurs locaux n'ayant pas été suffisamment sollicités et concertés ?

Partie 4 : Appréciation du fonctionnement

14. Êtes-vous satisfait de la mise en œuvre du Contrat de Bassin Vouge ? *

- Oui
- Partiellement
- Non
- Ne sais pas

15. Selon vous, le Syndicat de Bassin versant de la Vouge... *

	Oui, totalement	Partiellement	Non	Non concerné
...a assuré son rôle de gestion administrative et financière	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
...a assuré son rôle de suivi des travaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
...vous a apporté un accompagnement et/ou une aide satisfaisante	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

16. Auriez-vous eu besoin d'un accompagnement plus poussé ? *

- Oui
- Non
- Ne sais pas

Selon vous, de quel(s) accompagnement(s) supplémentaire(s) auriez-vous eu besoin ?

17. Les moyens alloués au Contrat vous semblent-ils suffisants ? *

	Oui	Non	Ne sais pas
Humains	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Techniques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Financiers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autres :

18. La concertation mise en place vous semble-t-elle suffisante ? *

- Oui, tout au long de la procédure
- Oui, malgré quelques manquements à certains moments
- Plutôt insuffisante / Beaucoup de manquements
- Constat d'échec
- Ne sais pas

19. Dans l'ensemble, quel terme qualifierait le mieux le fonctionnement du Contrat de Bassin Vouge ? *

- Efficace : rapide, linéaire, clair, ...
- Satisfaisant : avec certains ralentissements, des flottements, ...
- Difficile : avec de nombreux blocages, ruptures, ...
- Laborieux
- Ne sais pas

20. Quelles sont les limites de ce fonctionnement ?

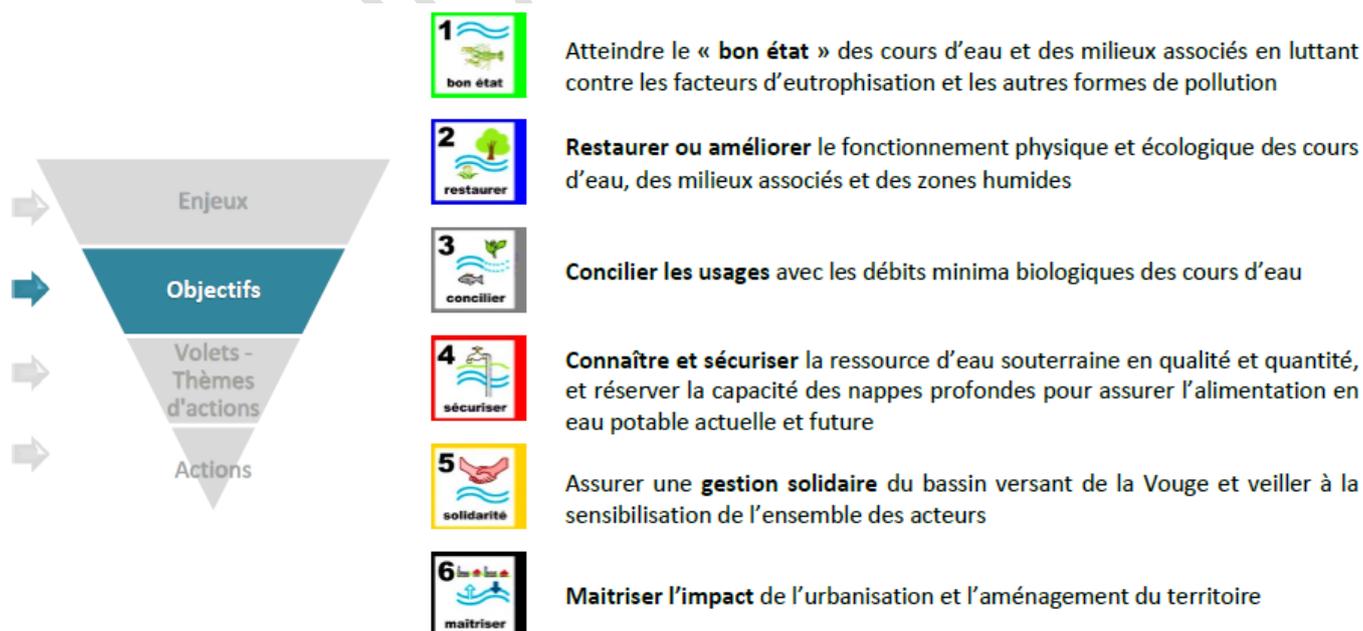
21. Quels sont les atouts de ce fonctionnement ?

22. Quelles sont vos recommandations d'amélioration du fonctionnement ?

- moyens alloués, concertation, accompagnement, ... –

Partie 5 : Conclusion et propositions pour l'avenir du Contrat de Bassin Vouge

Objectifs initiaux du Contrat de Bassin Vouge 2009-2014

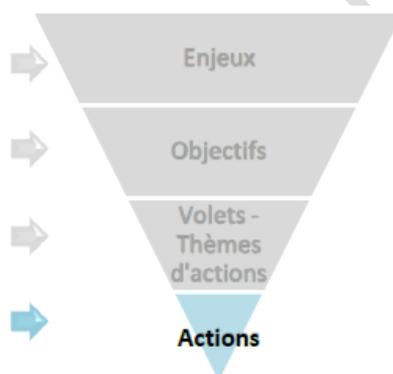


23. Selon vous, les objectifs initiaux du Contrat du Bassin Vouge ont-ils été atteints ? *

- objectifs initiaux rappelés dans le tableau ci-dessus -

	Oui, majoritairement	Partiellement	Non	Ne sais pas
Objectif 1	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Objectif 2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Objectif 3	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Objectif 4	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Objectif 5	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Objectif 6	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Globalement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Actions du Contrat
de Bassin Vouge 2009-2014



24. Par rapport à vos attentes initiales, quel est votre ressenti concernant les actions réalisées ou engagées... *

	Réussite totale	Réussite malgré quelques manquements	Bilan mitigé	Constat d'échec	Ne sais pas
Volet Cours d'eau	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Volet Nappes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Volet Assainissement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Volet Agronomie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Volet Aménagement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Volet Observatoire - Animation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Effets positifs sur la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

25. Concernant les objectifs non atteints et les actions non abouties, selon vous, quels ont été les freins ?

Vers un nouveau Contrat de Bassin Vouge

26. Jugez-vous nécessaire la mise en place d'un nouveau Contrat de Bassin Vouge sur ce territoire ?

*

- Oui
- Non
- Ne sais pas

⇒ Si "non" à la question 26

Pour quelle(s) raison(s) ?

⇒ Fin du questionnaire

27. Dans le cas d'un nouveau Contrat, quelles nouvelles problématiques seraient à intégrer ?

- techniques, financières, conflits d'usages, ... -

28. Que souhaiteriez-vous voir maintenir ?

29. Que souhaiteriez-vous voir modifier ?

30. Citez 3 actions précises qui devraient être menées en priorité dans le cadre d'un nouveau contrat :

Fin *Si vous le souhaitez*

Votre nom

Votre structure

ANNEXE 6 :

**Répartition des actions
par grandes thématiques
et par objectifs initiaux**

VERSION PROVISOIRE

Volets	Thématiques d'actions	Intitulés et numéros des actions	Objectifs						
			1	2	3	4	5	6	
Volet A COURS D'EAU	Restaurer le lit mineur des cours d'eau	Restaurer la ripisylve	A1-1	X	X				
		Réimplanter de la ripisylve	A1-2	X	X				
		Maîtrise de la population de ragondins	A1-3	X	X				
		Lutte contre la Renouée du Japon	A1-4	X	X				
		Implantation de bandes enherbées	A1-5	X	X				
		Création d'une base de données parcellaires	A1-6	X	X				
		Restauration physique de la tête de bassin de la Vouge	A1-7	X	X				
		Restauration physique en zone rurale	A1-8	X	X				
	Préserver l'espace de liberté des rivières	Gestion adaptée des érosions de berges	A2-1	X	X				
		Gestion adaptée des sédiments	A2-2	X	X				
	Gérer les inondations	Réaliser l'atlas des zones inondables de la Bièvre	A3-1	X	X				X
	Préserver les zones humides	Élaborer un programme de préservation des zones humides	A4-1	X	X				X
		Préserver le marais de la Cent Fonts	A4-2	X	X				X
		Restaurer la fonctionnalité d'une ancienne zone humide	A4-3	X	X				X
	Restaurer la biodiversité	Diversifier les habitats aquatiques	A5-1	X	X				
Restaurer une frayère à brochet à Esbarres		A5-2	X	X					
Volet B NAPPES	Sécuriser les ressources destinées à l'alimentation en eau potable	Protection du BAC de la Croix Blanche	B1-1	X			X		
		Protection du BAC de la Râcle	B1-2	X			X		
		Protection du BAC du Champ Levé	B1-3	X			X		
		Amélioration de la qualité des eaux du puits de la Male Raie	B1-4	X			X		
		Mise en place des PP et suivi du BAC de Vosne Romanée	B1-5	X			X		
		Mise en place des PP du captage de la Combe Lavaux	B1-6	X			X		
		Usine de traitement sur le puits du Paquier du Potu	B1-7	X			X		
		Diagnostic des forages (hors AEP)	B1-8	X			X		
		Communication pour les forages non déclarés	B1-9	X			X		
		Suivi des rendements AEP	B1-10	X		X	X		
	Préserver la nappe de Dijon Sud	Chargé de mission Dijon Sud	B2-1	X	X	X	X	X	X
		Carte piézométrique de la nappe de Dijon Sud	B2-2	X	X	X	X	X	X
		Réhabilitation de 7 forages	B2-3	X			X		
Volet C ASSAINISSEMENT	Réaliser les zonages d'assainissement	Réaliser les zonages d'assainissement de la CC de Gevrey	C1-1	X				X	
		Réaliser le zonage d'assainissement de Flavignerot	C1-2	X				X	
	Mettre en conformité les systèmes d'assainissement non collectif	Mise en place des SPANC	C2-1	X				X	
	Mettre en conformité les systèmes d'assainissement collectif	Réhabilitation de la STEP d'Aiserey	C3-1	X				X	
		Réhabilitation de la STEP de Corcelles les Monts	C3-2	X				X	
		Extension de la STEP de Bessey les Cîteaux	C3-3	X				X	
		Augmentation du stockage des boues de la STEP de Brazey	C3-4	X				X	
Réhabilitation des réseaux de la CC de Gevrey	C3-5	X				X			

		Réhabilitation des réseaux de la CC de Nuits	C3-6	X					X
		Réhabilitation des réseaux du Syndicat de la Râcle	C3-7	X					X
		Réhabilitation des réseaux du SMD	C3-8	X					X
		Réhabilitation des réseaux de Brazey en Plaine	C3-9	X					X
		Suivi de l'assainissement collectif	C3-10	X					X
Volet D AGRONOMIE	Réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides	Réduire la pollution et l'utilisation des pesticides -zone agricole - BV Amont Vouge	D1-1	X			X		
		Réduire la pollution et l'utilisation des pesticides -zone agricole - BV C Fonts Varaude	D1-2	X			X		
		Réduire la pollution et l'utilisation des pesticides -zone agricole - BV Aval Vouge	D1-3	X			X		
		Promotion et expérimentation	D1-4	X			X		
		Réduire l'utilisation des pesticides par les collectivités	D1-5	X			X		X
		Réduire l'utilisation des pesticides par les particuliers	D1-6	X			X		X
		Réaliser le diagnostic phytosanitaire du bassin versant de la Varaude	D1-7	X			X		X
	Maîtriser l'impact des fertilisations	D2-1	X			X			
	Ressources de substitution pour les prélèvements agricoles	D3-1	X		X			X	
		D3-2	X		X			X	
Maîtriser l'impact des activités vitivinicoles	D4-1	X			X				
Volet E AMENAGEMENT	Maîtrise des eaux pluviales	Maîtrise des eaux pluviales dans les futures zones imperméabilisées	E1-1	X	X	X		X	X
		Maîtrise des eaux pluviales dans les zones imperméabilisées existantes	E1-2	X	X	X		X	
	Réhabiliter les décharges	Réhabilitation des décharges à risques	E2-1	X			X		X
		Prendre en compte les risques dans les projets de développement	PPRi dans les communes exposées au ruissellement de la côte viticole	E3-1	X	X			
		PPRi dans les communes exposées aux inondations par débordement	E3-2	X	X				X
	Gérer les verrous hydrauliques	Préserver les débits minima biologiques des cours d'eau	E4-1	X	X	X			X
		Plan de gestion du lavoir de Villebichot et du moulin du Centre	E4-2	X	X	X			X
		Convention de gestion des vannes du moulin Bresson	E4-3	X	X	X			X
		Acquérir des informations complémentaires sur les ouvrages	E4-4	X	X	X			X
		Assurer la continuité écologique de la Cent Fonts naturelle	E4-5	X	X	X			X
Réduire les pollutions d'origine industrielle	Sensibilisation des industriels	E5-1	X	X		X		X	
Volet F OBSERVATOIRE	Observatoire	Suivi morphologique des cours d'eau	F1	X	X				
		Suivi de la qualité physico-chimique	F2	X	X	X	X	X	X
		Suivi piscicole	F3	X	X				
		Suivi hydro biologique	F4	X	X				
		Suivi quantitatif	F5	X	X	X	X	X	X
Volet G ANIMATION	Animation	Poste d'animateur du SAGE	G1-1	X	X	X	X	X	X
		Poste d'animateur du Contrat de Bassin	G1-2	X	X	X	X	X	X
		Poste de technicien de rivière du Contrat de Bassin	G1-3	X	X	X	X	X	X
	Communication	Pôle de communication	G2-1	X	X	X	X	X	X

État d'avancement en fin de Contrat :

Action réalisée

Action engagée

Action non engagée